

ASSISES NATIONALES du PARRAINAGE - 25 avril 2008 au SENAT

Intervention d'ouverture de Jean-Jacques Giannesini, secrétaire général du CNML

Monsieur le directeur de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté
Monsieur le directeur général de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
Mesdames, Messieurs les directeurs
Mesdames, Messieurs

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui, pour parler au nom du Conseil national des missions locales, du parrainage qui est une action très importante pour les jeunes en général, et surtout pour les jeunes qui sont accompagnés dans les missions locales.

Je suis heureux aussi, d'être là pour parler du travail de qualité effectué par les missions locales dans le domaine du parrainage et montrer combien, depuis 1993, elles se sont engagées, et investies, pour accueillir de plus en plus de parrains.

En effet, nous bénéficions maintenant d'une expérience de 15 années de mobilisation des missions locales pour l'animation et la mise en œuvre du parrainage. Cette mobilisation n'a fait que croître, démontrant un peu plus, année après année, la pertinence de cet outil d'aide à l'insertion pour les jeunes les plus démunis en terme de réseaux professionnels et de qualifications..

Ce dispositif s'est rapidement développé grâce à la mobilisation de réseaux de bénévoles, actifs ou retraités, pour accompagner les jeunes vers et dans l'emploi, mais également vers la formation professionnelle, en particulier en alternance.

Depuis les premières expérimentations, nous sommes passés à fin 2007, à un réseau de 358 missions locales sur 488 structures, qui travaillent au quotidien avec 7.646 parrains.

Bien sûr, toutes les missions locales ne sont pas animatrices de réseaux de parrainage, mais, dans les régions comme la Haute-Normandie et le Limousin elles le sont toutes. En moyenne nationale, près de 70% des missions locales sont aussi animatrices du dispositif de parrainage.

Nous pouvons aujourd'hui, mettre au tableau d'honneur, les animations régionales des missions locales de Lorraine, de Haute-Normandie et de Picardie qui, avec le soutien des services déconcentrés de l'Etat, l'ACSE, des conseils régionaux, ont su parallèlement développer l'animation du parrainage. Je les remercie d'être présentes aujourd'hui. Elles ont su construire des outils de communication et des sites Internet, comme celui de Lorraine, que je vous engage vivement à visiter.

Si dans certaines régions il ne semble pas nécessaire de développer l'animation du dispositif par les missions locales parce que d'autres réseaux le font déjà avec succès, il reste cependant des marges de progrès importantes pour que les missions locales utilisent davantage cet outil qui a fait ses preuves.

Je pense en particulier à des régions comme la Corse, représentée dans la salle aujourd'hui, où nous avons le projet de développer prochainement, avec l'aide de l'ACSE, une sensibilisation et une formation des acteurs de l'insertion des jeunes à la lutte contre les discriminations et de façon concomitante un démarrage du parrainage, notamment, avec nos partenaires du PRO BTP.

D'autres régions, comme la Franche-Comté par exemple, pourraient bénéficier de ce type d'accompagnement. Nous sommes, bien sûr, à leur disposition pour réfléchir avec eux, aux meilleurs moyens de sensibiliser les professionnels des missions locales et les acteurs du parrainage.

Et je n'oublie pas non plus, nos amis des missions locales ultramarines. Nous serons très vigilants dans l'avenir à favoriser avec ces territoires d'outre-mer des échanges de pratiques pour leur apporter les enseignements de l'expérience développée en métropole.

Nous savons bien aujourd'hui que le parrainage des jeunes permet tout d'abord de créer du lien social. C'est essentiel pour des jeunes souvent isolés, issus de milieux sociaux où les réseaux professionnels sont peu développés, voire inexistantes ou inadéquats, dans le cadre du projet du jeune.

Nous aurons, dans le cours de cette journée, l'occasion d'écouter les témoignages de réseaux de parrains, partenaires du CNML et des missions locales comme celui de la SNCF, de DEXIA, du CJD et du PRO BTP pour mieux comprendre comment ils le font, sur le terrain, pour faire passer leurs savoir-faire, ouvrir leur porte feuille relationnel et par-là même, les portes de l'entreprise à ces jeunes inexpérimentés.

Le parrainage permet aussi de lutter contre toutes les formes de discrimination. Je rappelle qu'il a été créé pour cet objectif. Les réseaux se professionnalisent et se forment toujours davantage pour mieux débusquer les formes, souvent invisibles, que peuvent prendre les discriminations.

Citons notamment l'expérience menée par l'ACSE avec les parrains du PRO BTP. A l'orée 2009 tous les parrains de ce réseau auront été formés à la lutte contre les discriminations. Il faudra ensuite maintenir cette professionnalisation en lien avec celle des conseillers de missions locales. Il est important de rappeler cet objectif et de continuer à cibler le parrainage vers les jeunes les plus susceptibles d'être discriminés.

Le parrain permet aussi de créer de nouvelles solidarités intergénérationnelles. Béatrice Delay chercheur au Centre d'étude pour l'emploi dit, je cite « il apparaît que les tensions entre générations dans les entreprises sont moins le produit de cloisonnements culturels ou de conflits de valeurs, mais bien davantage le symptôme de modèles générationnels et organisationnels incapables d'offrir aux salariés des mécanismes de reconnaissance adaptés à leurs besoins et à leurs compétences, pour leur permettre de se projeter positivement dans l'avenir... C'est l'entreprise, via ses grandes orientations stratégiques, via ses politiques ressources humaines, notamment en matière de gestion des âges et les modes d'organisation du travail qu'elle promeut, qui participe à désamorcer les tensions et à créer de la synergie et de la complémentarité entre les âges ».

Les deux premières tables rondes permettront de donner des exemples concrets de l'effet possible du parrainage comme outil de gestion des ressources humaines pour l'entreprise.

Je tiens aussi à remercier particulièrement nos partenaires SNCF, DEXIA, IMS, AREVA, de nous aider à mieux comprendre comment se tissent ces synergies.

Enfin, le parrainage permet aussi d'agir sur les mentalités pour changer des représentations négatives des jeunes vis-à-vis des employeurs et réciproquement.

Il suffit d'écouter beaucoup de jeunes chefs d'entreprises ou de retraités du BTP pour comprendre cet apport décisif du parrainage qui constitue aussi une passerelle entre les secteurs publics et privés, car, au passage, ce sont aussi les conseillers de missions locales qui se professionnalisent. Les « journées découvertes métiers » ne sont pas utiles qu'aux seuls jeunes !

Alors aujourd'hui, que pouvons-nous dire en terme de résultats ? Ils sont globalement positifs, mais ils peuvent être encore améliorés.

Une étude comparative de l'animation régionale du parrainage en Picardie permet de mettre en valeur la part importante qui revient aux missions locales dans les dispositifs de parrainage. Les missions locales de Picardie représentent 50% des réseaux actifs de parrainage. Elles recrutent et animent 52% des parrains qui accompagnent 58% des filleuls. Les résultats d'accès à l'emploi sont de 5 points supérieurs à ceux des autres réseaux, y compris hors contrats aidés, pour des profils de jeunes identiques à ceux suivis par d'autres réseaux.

Les résultats nationaux, tous réseaux confondus, montrent que sur 17 900 actions de parrainage 80% concernent des jeunes. La moitié de ces actions porte sur des personnes sans aucune qualification, plus de la moitié des effectifs étant constitués de femmes.

De plus, sur les 15 255 sorties connues, on comptabilise 73 % de sorties positives en emploi ou en formation. On constate que 61 % des jeunes sont sortis en emploi dont :

- 53,4 % en contrat de travail ;
- 6 % en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) ;
- 1% a créé son activité ;
- 13 % des jeunes sont entrés en formation professionnelle ou retournés en formation initiale.

Par ailleurs, je ne peux pas ne pas citer les excellents résultats des parrains du PRO BTP dont 74% des filleuls sont sortis en emploi, en apprentissage ou en formation. Ce sont tous, des jeunes accompagnés par les missions locales.

Ce sont des résultats plus qu'encourageants. L'avenir du parrainage s'ouvre, à la fois, vers de nouveaux réseaux de parrains et vers de nouveaux types de publics-cibles.

Enfin, nous sommes très heureux de compter parmi nous les parrains et les professionnels de l'Education nationale avec laquelle nous souhaitons renouveler nos accords de partenariat, et aussi nos collègues de l'Administration pénitentiaire et de la Protection judiciaire de la jeunesse avec lesquels nous avons engagé depuis longtemps des actions partenariales visant à mieux accompagner les jeunes sous main de justice.

Pour terminer, je tiens à vous dire ceci.

Le Conseil national des missions locales qui s'est engagé dans le parrainage depuis plusieurs années au nom du réseau des missions locales, continuera à s'investir pleinement dans ces actions pour faire en sorte qu'elles se développent, notamment dans le cadre des accords de partenariats nationaux avec des grandes d'entreprises qui ont été, et qui seront signés. Tel est le sens, aussi, de la lettre de mission que la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi Mme Lagarde, a fait parvenir au CNML en janvier dernier.

Avant de vous quitter, je tiens à remercier chaleureusement, les jeunes filleuls qui ont accepté de témoigner de leur expérience. Voilà, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très fructueuse journée de travail.

Je vous remercie.